



VERNAISON
ENTRE LÔNES & COTEAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2023

LISTE DES DELIBERATIONS

ARTICLE L.2121-25 MODIFIE DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

L'an deux mille vingt-trois le quatre juillet, le Conseil Municipal de la Commune de VERNaison étant assemblé en session ordinaire, **Salle du conseil municipal en mairie**, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Julien VUILLEMARD.

Étaient présents : Julien VUILLEMARD, Michèle PERRIAND, Michel POCHON, Karine GRAZIANO, Michel MASSON, Géraldine BECQUER-MIET, Daniel SÉGOUFFIN, Julien FLAMIER, Yves THEVENIN, Jean-Claude BERGER, Rolande BERNARD, Dominique CARUSO, Maria MORVAN, Christine FALLETTI, Caroline CHAIGNE, Bernard LEVEL, Christophe ROCHER, Corinne PLA -PAUCHON, et Bernadette VANEL

absents représentés : Loubna AMIROUCHE a donné pouvoir à Karine GRAZIANO
Karim HARZOZ a donné pouvoir à Julien FLAMIER
Vincenzo URSI a donné pouvoir à Julien VUILLEMARD
Lionel SERRA a donné pouvoir à Bernard LEVEL
Jocelyne MICHAUD a donné pouvoir à Géraldine BECQUER-MIET
Pascale MALGOUYRES a donné pouvoir à Corinne PLA-PAUCHON
Cédric JACQUEY a donné pouvoir à Christophe ROCHER
Cécile DEPINASSE a donné pouvoir à Bernadette VANEL

Secrétaire de séance Dominique CARUSO

Nombre de conseillers en exercice : 27
présents : 19
représentés : 8

Date de la convocation : 28 Juin 2023

N° de la délibération	Objet	Vote
D 04.07.2027/01	Evaluation des transferts de charges consécutifs au transfert de compétences « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » et « terrains familiaux locatifs »	Adoptée à l'unanimité

D 04.07.2023/02	Convention de mise à disposition et d'occupation partielle des deux terrains de tennis-padel au bénéfice du Club de tennis de Vernaison	Adoptée par 21 voix pour, 6 abstentions (Pascale MALGOUYRES qui a donné pouvoir à Corinne PLA-PAUCHON, Christophe ROCHER, Corinne PLA - PAUCHON, Cédric JACQUEY qui a donné pouvoir à Christophe ROCHER, Cécile DESPINASSE qui a donné pouvoir à Bernadette VANEL, Bernadette VANEL)
D 04.07 2023/03	Désignation du référent déontologue de l'élu local du cdg69	Adoptée à l'unanimité
D 04.07. 2023/04	Cimetière communal : tarifs de revente des caveaux et monuments d'occasion	Adoptée par 21 voix pour, 6 abstentions (Pascale MALGOUYRES qui a donné pouvoir à Corinne PLA-PAUCHON, Christophe ROCHER, Corinne PLA - PAUCHON, Cédric JACQUEY qui a donné pouvoir à Christophe ROCHER, Cécile DESPINASSE qui a donné pouvoir à Bernadette VANEL, Bernadette VANEL)
D. 04.07.2023/05	Vote de subventions exceptionnelles / - 500 € à Espoir Plus pour aider au financement du projet « A la découverte du Colorado » - 600 € au Pétanque Club de Vernaison pour aider au financement du déplacement des joueurs au huitième tour de la coupe de France à Compiègne	Adoptée à l'unanimité
D.04.07.2023/06	Attribution du montant des subventions 2023 pour la programmation intercommunale Sud-Ouest Lyonnais (SOL)_Approbation de la subvention à l'association OASIS 500 €	Adoptée à l'unanimité
D.04.07.2023/07	Dispositif de recrutement par Contrat d'Engagement Educatif (CEE) d'animateurs pour le fonctionnement de l'ALSH et des séjours d'enfants mineurs	Adoptée à l'unanimité
D.04.07.2023/08	Approbation du règlement intérieur de la crèche municipale à compter de septembre 2023	Adoptée à l'unanimité

D.04.07.2023/09	Modification des tarifs applicables à compter de la rentrée scolaire 2023/2024 : -restauration scolaire -	Adoptée à l'unanimité
D.04.0732023 /10	Modification des tarifs applicables à compter de la rentrée scolaire 2023/2024 : -Accueil de loisirs sans hébergement - (ALSH)	Adoptée à l'unanimité
D.04.07.2023/11	Modification des tarifs applicables à compter de la rentrée scolaire 2023/2024 : -Accueil périscolaire -	Adoptée à l'unanimité
D.04.07.2023/12	Expérimentation : Création d'une grille tarifaire pour les activités Jeunesse	Adoptée à l'unanimité
D.04.07.203/13	Mise à jour du tableau des effectifs de la commune de Vernaison	Adoptée à l'unanimité
D.04.07.2023/14	<p>Vœu des communes du Sud de Lyon pour demander plus de transparence sur la pollution aux PFAS et engager des poursuites pénales afin de connaître l'origine de cette pollution et établir les responsabilités de chacun</p> <p>Le Conseil Municipal de Vernaison demande à l'État et à son représentant, la Préfète de Région :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une transparence totale vis-à-vis des populations sur les risques encourus, en particulier liés à la consommation d'eau potable et de produits alimentaires ; • Une surveillance régulière de l'eau potable, analyses à l'appui ; • Un soutien aux études d'imprégnations ; • Un accompagnement des collectivités faisant face aux conséquences des pollutions sur l'approvisionnement en eau potable ; • Un soutien financier aux communes pour mener des analyses de sol, de l'air et de l'eau ; • Une prise en charge de la dépollution des sols et des nappes phréatiques ; 	Adopté à l'unanimité

	<ul style="list-style-type: none"> • Une obligation de l'industriel à soutenir financièrement les différentes actions de surveillance, d'analyse ou de dépollution sur le principe du « pollueur-payeur ». <p>Parallèlement à ces demandes, la commune de VERNAISON va engager prochainement une action collective avec les autres communes de son territoire du Sud Lyonnais afin d'établir les responsabilités de chaque acteur pour réparer le préjudice environnemental et sanitaire. Une plainte commune sera déposée auprès du Procureur de la République</p>	
--	--	--

Liste des délibérations affichée le



Le Maire,
Julien VUILLEMARD